

ECO-001

Gestion des déchets



Les objectifs

- ▶ Connaître les risques environnementaux
- ▶ Reconnaître les types de déchets
- ▶ Connaître les filières et les outils genevois de revalorisation des déchets
- ▶ Mettre en place un système de tri efficace

Pour qui ?

Employés des entreprises de propretés, concierges, exploitants d'immeuble...

Une attestation EGP sera délivrée à l'issue de la formation.

Inscription

En ligne: www.ecoledelaproprete.ch
(10 participants maximum)

Une formation d'une demi-journée
(08h00 – 12h00) ou (13h00 – 17h00)

Dates des prochaines session:

Consultez le site Internet de l'EGP pour connaître les prochaines dates proposées.

Coûts

Prise en charge par la CPPGN des coûts pédagogiques.

Remboursement de la perte de gains pour les participants soumis à la contribution professionnelle.

Salarié non soumis :
200 CHF